



Conditions de vente

Les indications

figurant dans les listes de prix et catalogues sont sans engagement; seule fait foi la confirmation de la commande.

Les offres

sont valables 1 mois, sauf indication contraire. Toutes les commandes exigent notre confirmation écrite. Les modifications de dimensions et de réalisation entraînent une correction des prix ainsi qu'un éventuel changement des délais de livraison.

Les prix

sont sans engagement jusqu'à la confirmation de la commande. Ils s'entendent départ de notre entrepôt de Courtételle.

Les délais de livraison

sont sans engagement. Ils sont valables dans tous les cas seulement après définition technique de la commande chez notre fournisseur. Toute modification apportée durant le roulement de la commande peut engendrer des frais de modification et d'annulation ainsi qu'une prolongation du délai de livraison. Toute prétention à des dommages-intérêts est exclue en cas de retard de livraison indépendant de notre volonté.

Notre garantie

s'étend sur 2 ans. Elle ne porte que sur le remplacement de la marchandise défectueuse. Celle-ci est remplacée gratuitement. Tout frais supplémentaire, tels que coûts de montage ou de déplacement, ou autres frais ne sont pas remboursés. Sont exclus de la garantie les frais de réparation et dommages dus à l'humidité, à la souillure et aux manipulations et utilisation non conformes. La responsabilité du produit est assumée que lorsque les produits ont été manipulés et utilisés conformément à leur usage. Nous ne sommes responsables que si les travaux d'entretien, expressément prescrits dans les instructions de montage ainsi qu'aux termes des normes EN, ont été effectués. Le montage ne peut être fait que par des monteurs spécialisés et qualifiés.

La vérification des marchandises

doit être effectuée dès la réception. Les défauts visibles doivent être immédiatement notifiés par écrit sur le bulletin de livraison. Les défauts cachés doivent être signalés par écrit, dès leur découverte (au plus tard après 8 jours).

Les emballages

à jeter sont tous repris.

Les paiements

s'effectuent dans les 30 jours, net, sans déduction. Le donneur d'ordre renonce, en passant commande, à toute possibilité de compensation. Dans des cas particuliers, nous pouvons exiger un paiement partiel, anticipé ou comptant, ou une garantie.

La réserve de propriété

est considérée comme un fait convenu. L'objet livré demeure notre propriété jusqu'au règlement complet de toutes les créances dérivant des rapports commerciaux existant avec le donneur d'ordre. L'invocation de la réserve de propriété n'a pas valeur de résiliation du contrat.

Annexe pour les livraisons montage compris:

Les "conditions générales pour travaux de construction" selon SIA 118 sont applicables.

Le délai de livraison prend effet seulement après la fixation définitive des dimensions, de la réalisation et des couleurs. Le donneur d'ordre doit garantir l'accès du chantier au camion et mettre grue et monte-charge gratuitement à disposition.

Le donneur d'ordre doit nous mettre gratuitement à disposition et/ou effectuer sans frais pour nous

- Un repère à 1 mètre, en position bien visible.
- Tous les travaux de terrassement, maçonnerie, forage et bétonnage, le scellement des cornières de seuil dans les 2 jours, le fraisage pour boucles d'induction, le remplissage des huisseries de béton pour les portes coupe-feu, les joints entre élément et bâtiment, éventuellement les paumelles étanches à la vapeur ainsi que le recouvrement provisoire sont des prestations à charge du client et ne sont pas comprises dans nos prix.
- L'alimentation électrique en 230V ou 400V 3P + terre/neutre, avec coffret de raccordement mis à la terre selon prescriptions CNA/CFST à 25 m de distance au maximum;
- Des échafaudages selon prescriptions CNA/CFST, à enlever cependant au niveau de l'ouverture de la porte. On prévoira un espace libre de 2,5 m en avant et en arrière du plan des butées.

Raccordement électrique pour les portes avec mécanisme d'entraînement

- Nos prix ne comprennent pas les lignes d'alimentation et de distribution coffrets de distribution y compris, etc., dont le donneur d'ordre confiera la pose à un électricien agréé.
- Nos prix ne comprennent pas le câblage entre le moteur et la commande et les accessoires (p.ex. contacteur, éléments de sécurité, etc.), la canalisation de lignes électriques, la protection de la motorisation et de la commande durant la phase de construction, ainsi que le raccord de protection contre la foudre à la compensation de potentiel.
- Ces travaux de raccordement incombant à l'électricien désigné par le donneur d'ordre devront avoir lieu immédiatement, pendant le montage de la porte.

Réception et mise en service de la porte:

- Dès le montage achevé, la porte devra faire l'objet d'une réception immédiate de la part du donneur d'ordre, moyennant signature du procès-verbal correspondant. Si cette remise ne peut avoir lieu pour une raison ou une autre, la porte sera automatiquement considérée, après un délai de 10 jours, comme acceptée. Passé ce délai, les réclamations pour défauts visibles et en particulier pour les dommages ne seront plus acceptées.

Facturation des travaux en régie:

- Les frais additionnels de montage dus à une mauvaise coordination du donneur d'ordre seront facturés. Cela concerne particulièrement les temps d'attente. Si la mise en service provisoire ne peut avoir lieu le jour du montage, d'où nécessité d'un nouveau déplacement, il sera facturé comme travail en régie.
- Les réparations nécessaires, pendant la période de garantie, dues à des erreurs de maniement ou de dommages matériels seront facturées dans tous les cas aux tarifs valables pour travaux en régie.